



COMMUNE DE LA GARDE
CONFORTEMENT DE LA CRETE ET DE LA PAROI
DE LA FALAISE DE MASSACAN – PHASE 1



Coût prévisionnel : 2 291 439 € HT

PLAN DE FINANCEMENT AU 13/07/2022

Conformément au décret N° 2020-1129 du 15 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

FINANCEURS :

 RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	102 658 €
 LE DÉPARTEMENT	225 000 €
 MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	112 377,95 €
 GARDE D T	1 851 403,05 €